

Adhérer à l'Association Toxilist

Vous êtes un **Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI)** et vous souhaitez adhérer à l'Association Toxilist ? On vous explique la démarche.

1 Choisir le **collège** auquel je veux adhérer

En tant que SPSTI, vous avez la possibilité d'adhérer à l'Association dans l'un des collèges suivants :

| | CONDITIONS D'ACCÈS AU COLLÈGE |
|---|--|
| Collège 2 MEMBRES CONTRIBUTEURS | ⇒ Disposer d'un Correspondant Toxicologie^(*) (CORTOX) agréé par le Comité de Pilotage de l'Association Toxilist. ⇒ Après adhésion, formation initiale obligatoire du CORTOX par l'Association TOXILIST pour disposer d'accès en écriture sur l'application TOXILIST. ⇒ Engagement de contribution à l'alimentation des bases toxicologiques de l'application TOXILIST à hauteur de 5 jours / an par profils Toxicologues créés. |
| Collège 3 MEMBRES LECTEURS | ⇒ Disposer d'un Correspondant Valideur^(*) (CORVAL) agréé par le Comité de Pilotage de l'Association Toxilist. ⇒ Après adhésion, formation initiale obligatoire CORVAL par l'Association TOXILIST pour disposer d'accès en écriture sur l'application TOXILIST. |

() Dans la limite de 2 correspondants par SPSTI*

En cours d'adhésion, vous avez la possibilité de changer de collège sous réserve de respecter les conditions d'accès.

2 Déposer un dossier de **demande d'adhésion**

Le dossier de demande d'adhésion comprend notamment la candidature de votre **correspondant Toxilist** (CV + lettre descriptive des missions).

Le Comité de Pilotage Technique examine cette candidature sur la base des critères d'agrément communiqués dans le dossier d'adhésion.

En charge du risque chimique au sein de son SPSTI, le correspondant est l'interlocuteur privilégié avec les équipes TOXILIST. Il coordonne le déploiement de l'application Toxilist au sein de son service.

3 Renvoyer le **Bulletin d'Adhésion**

Après avis du Comité de Pilotage Technique, vous recevez un Bulletin d'Adhésion pour le collège 2 ou 3. L'adhésion est effective à réception de ce dernier.

4 Et après ?

Bienvenue dans la communauté des SPSTI adhérents à l'Association TOXILIST !

Vos correspondants sont accueillis et accompagnés par l'un de nos chefs de projet, puis convoqués par l'AFOMETRA à la formation initiale obligatoire (2 jours) (compris dans la cotisation).

Afin de garantir la relation de confiance indispensable à une collaboration inter-SPSTI, nous formons et accompagnons tous les correspondants des SPSTI pour construire une base de données qualitative.

Une association de professionnels de santé au travail

Administrée et pilotée par des SPSTI, l'Association Toxilist est devenue, en l'espace de 3 ans, un acteur reconnu dans le domaine de la Toxicologie en Santé au Travail.

L'Association contribue à améliorer les missions des professionnels en santé au travail en matière de dépistage des dangers chimiques, d'accompagnement des entreprises dans leur obligation d'évaluation des risques chimiques et de veille sanitaire, tout en respectant l'anonymat des entreprises.

Un réseau de professionnels en toxicologie

Toxilist : un réseau de professionnels pour **mutualiser les connaissances** et **capitaliser les expériences**.

Accédez aux RDV du réseau

Des **Cafés Toxilist** pour faire connaissance et échanger entre Correspondants Toxilist.

Des **Rdv Techniques** par parler de l'application, des évolutions et de l'harmonisation des pratiques.

Accédez de manière privilégiée aux journées scientifiques Toxidays

Se rencontrer, échanger et améliorer nos connaissances en toxicologie en santé au travail.

Restez informés tout au long de votre adhésion

Recevez de manière régulière des informations sur notre association et nos projets.

Une application innovante et évolutive

Mettez à disposition de vos équipes une application sécurisée « **Développée par des SPSTI pour des SPSTI !** » pour faciliter le partage et le recueil harmonisé d'informations sur les agents chimiques.

La mutualisation des données permet d'améliorer la veille en toxicologie, et de pouvoir disposer d'**indicateurs sur les agents chimiques** en santé au travail.

| Accès à l'application TOXILIST | | CONTRIBUTEUR | LECTEUR |
|--|--|---|------------------|
| Bases Toxicologiques Collaboratives et partagées entre SPSTI | | ✓ | ✓ |
| | | ✓ ⁽¹⁾ Min 5 jrs/an/profil | - |
| Bases Produits Collaboratives et partagées entre SPSTI | | ✓ | ✓ |
| | | ✓ ⁽²⁾ | ✓ ⁽²⁾ |
| Base Adhérents Non partagée et propre à chaque SPTI | | ✓ | ✓ |
| | | ✓ ⁽²⁾ | ✓ ⁽²⁾ |
| | | ✓ | ✓ |
| | | ✓ | ✓ |

(1) profils agréés par TOXILIST (2) profils définis par le SPSTI

Contactez-nous

www.toxilist.fr

✉ csamelot@toxilist.fr

Suivez nous sur LinkedIn